

Projet de délibération du 27 juin 2011 de Mme Alexandra Rys, MM. Jean-Charles Rielle, Pascal Rubeli, Mme Salika Wenger, MM. Julien Cart, Rémy Burri et Carlos Medeiros: «Règlement du Conseil municipal: Commission consultative des espaces verts et de l'environnement».

(accepté par le Conseil municipal lors de la séance
du 2 avril 2012, dans le rapport PRD-6)

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu les articles 17 et 30, alinéa 2, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'article 140 du règlement du Conseil municipal du 16 avril 2011;

vu la décision du Conseil administratif du 15 juin 2011 de dissoudre la Commission consultative des espaces verts et de l'environnement;

sur proposition du bureau du Conseil municipal,

décide:

Article unique. – De supprimer la lettre j), «2 membres de la Commission consultative des espaces verts et de l'environnement», figurant à l'article 130 (lettre B), «Elections», du règlement du Conseil municipal.